

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 18 AVRIL 2016 À 18 h 30 À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Kevin J. Haché et les membres : Michel G. Boucher, Yves Roy, Rosaire Labrie, Mario Vienneau, Jean-Guy Blanchard, Marie-Soleil Landry et Mariette Paulin

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : douze (12) personnes dans la salle dont deux journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Daniel Chiasson, ingénieur, Daniel Landry, agent de développement, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2016-70

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2016-71

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2016-72

Plan quinquennal

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu d'accepter le plan quinquennal 2015 modifié afin d'y ajouter l'asphaltage des limites de la ville de Caraquet et du DSL de St-Simon en direction nord sur une distance de 2,5 km. Ce plan quinquennal est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2016-73

Soumissions – Piste et pelouse

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'accepter la soumission de Playteck Entreprises au montant de 86 000 \$ plus TVH pour les travaux de recouvrement de la piste et pelouse en vue de la 37<sup>e</sup> finale des Jeux de l'Acadie 2016. Adoptée

2016-74

Vente pas soumission –  
Terrain excédentaire dans la  
rue Louis de Lanteigne

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de vendre par soumission le terrain excédentaire portant le numéro d'identification NID 20698338 dans la rue Louis de Lanteigne. Adoptée

2016-75

Demande financière -  
Véloroute

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'approuver un montant de 5 000 \$ pour le projet de la Véloroute « À vélo, à pied – Péninsule acadienne active ». Adoptée

2016-76

Étude des objections  
concernant le rezonage des  
rues Savoie, Rosemonde et  
Boudreau

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, suite à la réception de trois objections écrites, il est résolu de rencontrer individuellement les gens préoccupés par le rezonage dans les rues Savoie, Rosemonde et Boudreau. Adoptée

2016-77

Étude des objections de la  
modification à l'arrêté de  
zonage concernant les  
enseignes chevalet

Aucune objection écrite reçue de la modification à l'arrêté de zonage concernant les enseignes chevalet.

2016-78

Dépôt et première lecture par  
son titre de l'arrêté intitulé  
« Arrêté modifiant l'arrêté de  
zonage de Caraquet » -  
Enseignes chevalet

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » concernant les enseignes chevalet. Adoptée

2016-79

Deuxième lecture par son titre  
de l'arrêté intitulé « Arrêté  
modifiant l'arrêté de zonage de  
Caraquet » - Enseignes  
chevalet

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » concernant les enseignes chevalet. Adoptée

2016-80

Présentation publique par le Conseil de la modification proposée au plan municipal – Bocar Racing

La secrétaire municipale présente la modification au plan municipal de la demande de rezonage de Bocar Racing. La date limite pour soumettre les commentaires ou objections est à 16 h 30 le 18 mai 2016.

2016-81

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire 4 avril 2016. Adoptée

2016-82

Questions non réglées découlant de ce procès-verbal

Le conseiller Rosaire Labrie mentionne que plusieurs citoyens souhaiteraient avoir plus de trois barrières pour les clôtures à orignaux sur la future Route 11. Le conseiller Mario Vienneau répond que la province a confirmé quatre barrières au Club de VTT; les négociations se continuent pour en avoir six. Le conseiller Rosaire Labrie demande s'il était possible de connaître l'emplacement de ces barrières.

2016-83

Exposés des membres du conseil

La date de soumission étant terminée, le conseiller Rosaire Labrie mentionne que le choix du service alimentaire pour la 37<sup>e</sup> finale des Jeux de l'Acadie sera connu demain lors d'une rencontre du COFJA.

Le conseiller Michel G. Boucher invite les gens à aller donner du sang à la clinique demain au Club du Bel-Âge.

2016-84

Correspondance reçue et envoyée du mois de mars 2016

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de mars 2016.

2016-85

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2016-86

Suivi des dossiers

Grande-Allée : La conseillère Marie-Soleil Landry demande si une date a été fixée concernant la rencontre prévue avec les citoyens de la Grande-Allée. Le directeur général mentionne qu'une date sera déterminée prochainement.

Jeux de l'Acadie : La vente de billets de loterie se continue jusqu'à la cérémonie de clôture. Un Méga Bingo aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai; les cartes sont en vente dans les endroits habituels.

2016-87

Présentation et intervention du public

Monsieur Bernard Robichaud : Monsieur Robichaud déclare « Lors de la réunion publique du conseil municipal du 19 novembre 2012, j'ai tenu des propos diffamatoires à l'endroit de l'aviseur légal de la municipalité qui visaient Maître Jean-Marc Gauvin et qui ont porté atteinte à ses compétences professionnelles et à son intégrité comme avocat. Également, j'ai questionné sans raison valable la qualité des services juridiques offerts à la municipalité. J'ai omis de m'excuser lorsque j'ai été invité à le faire le 3 décembre 2012, mais je désire maintenant m'excuser auprès de Maître Jean-Marc Gauvin et auprès de l'étude légale Godin Lizotte, maintenant Robichaud, Guignard, Gauvin pour les propos que j'ai tenus. Rien ne me permettait de tirer des conclusions et de tenir ces propos. Je voudrais que mes paroles soient notées au procès-verbal de cette réunion-ci afin de rendre publiques mes excuses. Merci. »

Monsieur Jean-Marie Albert : Étant chauffeur d'autobus, Monsieur Albert mentionne qu'il est très dangereux de circuler devant le Grains de folie, surtout lors de la rencontre avec un transport ou un autre autobus. Il propose que les stationnements côté sud du boulevard soient éliminés et que cette portion de route soit élargie.

Il mentionne également que le stationnement permis côté sud du boulevard en face de la Vieille Brûlerie est très dangereux, puisque plusieurs étudiants empruntent la traverse-piéton et les voitures stationnées réduisent leur visibilité et celle des voitures sortant de la rue Cormier.


2016-88

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 02.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE

  
JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

**Liste des priorités pour les  
routes désignées provinciales  
Modifiée en date du 18 avril 2016**

**2015**

**Année 2016**

Route régionale : Chemin St-Simon (Route 335)

Endroit : des limites de la ville de Caraquet et du DSL de St-Simon en direction nord sur une distance de 2,5 km

Description : Fraisage à froid et ré-asphaltage de la couche d'asphalte de finition

Route provinciale : Boulevard St-Pierre Est (Route 145)

Endroit : À proximité du 60, boulevard St-Pierre Est (Usine Carapro)

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial existante qui est en acier galvanisé de 1 200 mm de diamètre, traversant la Route 145 (Voir photo)

Estimation : 150 000 \$



**Année 2017**

Route provinciale : Boulevard St-Pierre Ouest (Route 11)

Endroit : devant le 638, boul. St-Pierre Ouest

Description : Remplacement / Amélioration de la conduite d'égout pluvial existante en bois / drainage traversant la Route 11

**Année 2018**

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : Entre le 108 et le 110 rue du Portage

Description : Amélioration du système d'égout pluvial et de drainage par le remplacement des conduites de diamètre trop petit traversant la Route 11 par des tuyaux plus gros

**Année 2019**

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : De la piste multifonctionnelle jusqu'au 106, rue du Portage (400 m)

Description : Asphaltage

**Année 2020**

Route provinciale : Rue du Portage (Route 11)

Endroit : Ruisseau Brideau, à proximité du 10, rue du Portage

Description : Remplacement de la conduite d'égout pluvial d'un diamètre trop petit et en mauvais état traversant la Route 11 par des tuyaux neufs et d'un diamètre plus grand